



Genève, le 13 octobre 2026  
Aux représentantes et représentants  
des médias

**Communiqué de presse conjoint du Département de la santé et des mobilités et des communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex**

**Mobilités dans les Trois-Chêne: canton et communes s'accordent sur une feuille de route commune**

**Le département de la santé et des mobilités (DSM) et les communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex ont signé une feuille de route commune pour les mobilités sur l'axe route de Chêne – rue de Genève pour la période 2026-2028. Elle fixe des objectifs partagés, des projets prioritaires et une gouvernance commune pour apporter des réponses concrètes aux enjeux de mobilité et de qualité de vie dans les Trois-Chêne.**

Situé entre le centre-ville et la frontière française, le secteur des Trois-Chêne s'est fortement transformé avec l'arrivée du Léman Express et le développement de la Voie Verte d'agglomération. Il reste toutefois soumis à un important trafic pendulaire sur ses principaux axes, qui se répercute dans les quartiers résidentiels.

Face à ces enjeux, le canton et les communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex ont défini ensemble leurs priorités pour mieux contenir le trafic de transit hors des quartiers résidentiels et améliorer la fluidité sur les grands axes. Les mesures prévues visent également à améliorer la qualité de vie, en réduisant les nuisances liées au trafic, en renforçant la sécurité de tous les usagers et en développant la végétalisation de l'espace public.

La feuille de route prévoit notamment de travailler à l'amélioration des performances et la sécurité de la ligne de tramway - offre, fréquences, vitesse commerciale et connexions - ainsi qu'au développement d'itinéraires cyclables et piétons continus, qualitatifs et sûrs. Un engagement sur le stationnement est également prévu: en cas de places de stationnement supprimées, la recherche de solutions de remplacement à des conditions économiquement supportables pour les habitants concernés.

«C'est une vraie opportunité de faire de cet axe pénétrant une couture pour chacune de ces trois communes. On redistribue le trafic routier sur les routes perpendiculaires et on favorise la vitesse commerciale du tram, tout en sécurisant un parcours qui connaît aujourd'hui beaucoup d'accidents avec le tram.», Pierre Maudet, conseiller d'Etat chargé du département de la santé et des mobilités

**Route de Chêne – rue de Genève: un axe majeur au cœur de la feuille de route**

Parmi les engagements pris, le réaménagement de l'axe formé par la route de Chêne et la rue de Genève constitue la mesure phare de la feuille de route. Sur la route de Chêne, le projet vise simultanément à améliorer la vitesse commerciale du tram, renforcer la sécurité,

améliorer la qualité des espaces publics et développer les liaisons de mobilité active entre les Trois-Chêne et le centre-ville. Quelque 700 mètres supplémentaires de bandes cyclables, sur un linéaire de 1'100m partiellement équipé aujourd'hui, sont notamment prévus par rapport à la situation actuelle.

Illustration de la méthode retenue, le projet reste évolutif. A la suite de la résolution adoptée par le Conseil municipal de Chêne-Bougeries en décembre 2025, la Commune et le canton étudient plusieurs adaptations, notamment la réintroduction de tourne-à-gauche à certains carrefours. Une décision est attendue d'ici fin mars 2027. Le renouvellement de l'infrastructure ferroviaire devra intervenir au plus tard en 2029.

Sur la rue de Genève, entre le chemin de la Fontaine et la douane de Moillesulaz, les études se poursuivent pour améliorer le site du tram, les déplacements cyclistes et piétons, ainsi que la qualité et la végétalisation des espaces publics.

### Trois communes, une démarche commune

«Chêne-Bougeries a toujours soutenu la modernisation de cet axe historique et stratégique, mais pas au détriment des besoins de ses habitants. La mobilité nord-sud de la commune, les déplacements du quotidien et la qualité de vie des riverains devaient être pleinement pris en compte. La feuille de route marque une avancée importante: elle permet de faire évoluer le projet dans le bon sens, grâce au dialogue et à une meilleure prise en compte des réalités du terrain. Les échanges réguliers prévus permettront d'aligner les positions sur le projet de l'axe principal et seront également bénéfiques pour les autres dossiers de mobilités internes à la Commune, au profit de tous les utilisateurs.» précise William Locher, maire de Chêne-Bougeries.

«Au cœur des Trois-Chêne, Chêne-Bourg est aujourd'hui une centralité majeure de l'agglomération, portée par la gare du Léman Express, la Voie verte et un réseau de transports publics particulièrement dense. Dans ce contexte, la coordination entre les collectivités publiques est indispensable pour transformer un tel pôle en un véritable atout pour la population. Avec cette feuille de route, nous affirmons une ambition commune pour la rue de Genève et les axes qui la traversent : en faire de véritables espaces-rues, plus accueillants pour les mobilités actives, plus agréables pour les riverains et plus attractifs pour les usages de proximité. Élaborée dans un esprit constructif, cette feuille de route rassemble des projets concrets, inscrits dans un calendrier clair qui engage à la fois le Canton et les trois communes chênoises autour d'une ambition commune pour l'avenir de notre territoire.» explique Jean-Luc Boesiger, conseiller administratif de Chêne-Bourg.

«C'est une avancée concrète pour les Trois-Chêne et pour Thônex. Elle permet d'ancrer dans une démarche commune des améliorations attendues depuis longtemps par la population, tout en donnant un cadre clair pour les faire aboutir. Elle offre également l'opportunité de renforcer la continuité des réseaux piétons et cyclables, afin de faciliter les déplacements du quotidien et de mieux relier les différents quartiers. Cette démarche s'inscrit dans notre volonté de végétaliser davantage les espaces publics et de favoriser une meilleure cohabitation entre les différentes mobilités. L'objectif est de faire évoluer notre territoire de manière cohérente et durable, en conciliant les besoins de déplacement, la qualité des aménagements et l'amélioration du cadre de vie des Chênois.» souligne Florian Wünsche, maire de Thônex.

Le canton et les trois communes disposeront d'une gouvernance partagée pour coordonner leur action jusqu'en 2028 et préparer les projets à plus long terme.

*Pour toute information complémentaire aux médias: M. Sébastien Deshusses, responsable de*

*l'information et de la communication, office cantonal des transports, DSM, T. 078 623 54 65.*